



Déclaration liminaire du SNEP-FSU

Conseil régional UNSS de l'académie de Bordeaux

Monsieur le Recteur,

Monsieur le Directeur régional de l'UNSS et Madame la Directrice Adjointe,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil régional,

Le SNEP-FSU et les élus des AS souhaitent, à l'ouverture de ce Conseil régional UNSS, réaffirmer son attachement profond au sport scolaire public et à l'action éducative de l'UNSS dans notre académie.

Depuis plusieurs années, nous dénonçons l'augmentation du coût des transports, du coût du contrat, l'augmentation de l'affiliation, les difficultés persistantes d'accès aux installations sportives, un nouveau règlement fédéral hasardeux et l'augmentation de la captation des mercredis après-midi dans les lycées généraux et professionnels. Tout ceci a conduit à une perte de confiance envers la direction nationale, à un appauvrissement de la santé du sport scolaire français qui, rappelons-le, est le fruit du travail de tous les jours des enseignants, des cadres régionaux et départementaux et de nos collègues coordonnateurs de district que nous souhaitons saluer et remercier ici.

Les conseils départementaux et régionaux UNSS permettent des débats nécessaires au fonctionnement démocratique du sport scolaire. Le SNEP FSU a dû récemment s'employer auprès de notre nouveau directeur national afin de faire valoir le droit syndical au sein de l'UNSS.

Ainsi, le SNEP FSU et les élus des AS souhaitent qu'un calendrier équilibré soit prévu au niveau régional pour ne pas que les instances se télescopent comme cela peut être le cas aujourd'hui entre les Pyrénées Atlantiques et la région Aquitaine. De plus les cadres départementaux étant mobilisés sur les cross, le calendrier imposé par la DN sur l'organisation des CD mériterait un peu plus de souplesse.

Nous souhaitons attirer l'attention sur la baisse préoccupante des subventions des collectivités territoriales au sein de l'UNSS de l'Académie de Bordeaux, alors même que les besoins croissent. Cette diminution des concours territoriaux réduit d'autant les marges de manœuvre des établissements et des associations sportives scolaires, fragilise l'organisation des AS, les déplacements, l'accès aux équipements et à la pratique pour les élèves. Nous tenons toutefois à saluer les efforts consentis par la Région Nouvelle-Aquitaine, qui maintient un soutien régulier au sport scolaire et joue un rôle structurant pour l'équipement et l'inclusion. Il importe que l'ensemble des collectivités territoriales — communes, intercommunalités, départements et Région — confortent leur engagement financier, afin que le sport scolaire ne soit pas l'oublié des politiques éducatives.

Le SNEP FSU et les élus des AS continuent de demander une revalorisation de la subvention du Ministère de l'Education Nationale.

Nous entendons le soutien apporté avec le forfait de 3h d'AS pour chaque enseignant/enseignante. Cependant, un fort soutien financier envers l'UNSS permettrait de renforcer le service public du sport scolaire.

Le SNEP FSU et les élus des AS tiennent également à remercier le soutien du rectorat de Bordeaux à travers le maintien des IMP provisionnées pour les coordonnateurs de district.

La question des équipements est centrale dans notre académie. De nombreux collèges et lycées, notamment dans les Landes, la Dordogne et le Lot-et-Garonne, disposent de structures vieillissantes, souvent inadaptées à la diversité des activités physiques.

Le SNEP-FSU travaille à un recensement académique actualisé des besoins et à un plan pluriannuel d'investissement concerté avec les collectivités territoriales.

Le SNEP FSU et les élus des AS souhaitent alerter le conseil régional UNSS sur la question de l'automission concernant le personnel de droit privé. En effet, le retrait de cette prestation fragilise les organisations sportives tant le travail des secrétaires sur le terrain est précieux auprès des cadres et des enseignants. Elles ne sont pas que "sédentaires" pour reprendre les termes de la Direction Nationale.

L'UNSS doit rester une structure éducative au service de la réussite de tous les élèves. Cela

suppose de maintenir un équilibre entre compétition et pratique de masse, de soutenir la participation des filles, d'encourager l'inclusion des élèves en situation de handicap et de valoriser les actions citoyennes et solidaires portées par les cadres départementaux, les enseignants d'EPS et les jeunes officiels.

Le sport scolaire n'est pas un supplément d'âme : c'est un pilier de la formation du citoyen. L'UNSS doit être soutenue, renforcée et repensée comme un levier de démocratisation de la pratique sportive. Le SNEP-FSU et les élus des AS resteront mobilisés pour défendre ce service public de l'éducation par le sport, dans l'intérêt des élèves, des personnels et de l'école publique.